

Conseil d'administration de l'université de Poitiers

Composition du Conseil d'administration à compter du 12 janvier 2024

La Présidente de l'université de Poitiers

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-3 II et D. 719-1 à D. 719-47-5 ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers, notamment l'article 30 ;
- Vu la délibération n°CA-20-11-2020-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 20 novembre 2020 portant désignation des quatre personnalités extérieures issues d'un appel public à candidatures ;
- Vu la délibération n° 30-11-2020-01 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020 portant élection de Madame Virginie LAVAL à la présidence de l'université de Poitiers ;
- Vu la démission en date du 4 décembre 2020 de Madame Sabine PETIT de son mandat d'élu au Conseil d'administration de l'université de Poitiers au titre du Collège A ;
- Vu le résultat des élections régionales des 20 et 27 juin 2021 portant désignation de Monsieur Gérard BLANCHARD au titre du Collège des personnalités extérieures nommées, en qualité de titulaire et de Monsieur Benoît TIRANT en qualité de suppléant ;
- Vu la démission en date du 20 octobre 2021 de Madame Sandrine CHEVAILLER de son mandat d'élu au Conseil d'administration de l'université de Poitiers au titre du Collège BIATSS, à compter du 1^{er} décembre 2021 ;
- Vu la démission en date du 6 octobre 2022 de Monsieur Majdi KHOUDEIR de son mandat d'élu au Conseil d'administration de l'université de Poitiers au titre du Collège A, à compter du 6 octobre 2022 ;
- Vu l'arrêté électoral n°2022-10-21-01 du 21 octobre 2022 portant proclamation des résultats pour les élections des Conseils centraux - Collège usager(ères) ;
- Vu la non réinscription de certains élus étudiants pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- Vu la démission en date du 11 janvier 2024 de Monsieur Bruno QUINTON de son mandat d'élu au Conseil d'administration de l'université de Poitiers au titre du Collège BIATSS ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A

Monsieur	BRENET François
Monsieur	CABIOCH Thierry
Madame	GENIET Annie
Madame	HANOTE Sylvie
Madame	DROUET Pascale
Monsieur	LAMAZEROLLES Eddy
Monsieur	RICHER Jean-Pierre
Madame	TOUSSAINT Lucette

Article 2 : Collège B

Madame	DE BISSCHOP Claire
Monsieur	FRANÇOIS Alain
Monsieur	HAYER Nicolas
Monsieur	LECELLIER François
Madame	LE MOING Ariane
Monsieur	PAUVERT Rodolphe
Madame	PAVAGEAU Stéphanie
Monsieur	RIDEAU Frédéric

Article 3 : Collège BIATSS

Madame	CERNON Anita
Madame	DELOUVEE Isabelle
Madame	DUFRONT Isabelle
Madame	HILT Aurélie
Madame	MIRVAL Sandra
Madame	VRAY Frédérique

Article 4 : Collège Usagers

<i>Titulaires</i>		<i>Suppléants</i>	
Monsieur	COUTURIER Brice	Madame	PILPRE Inès
Madame	DE NOUEL Clémence	Madame	BARRIER Marie-Laure
Madame	GERARD-TANGUY Hanna	Monsieur	ROGER Lucas
Madame	JEZEQUEL Lou	Madame	KOUAIDER Yara
Monsieur	LE SAGER Nolwen	Madame	TEXIER Lounes
Monsieur	QUEGEO Thomas	Monsieur	MARICOT Luc

Article 5 : Collège personnalités extérieures nommées

<i>Titulaires</i>		<i>Suppléants</i>	
Madame	VALLOIS-ROUET Laurence	Monsieur	TIRANT Benoît
Monsieur	COLIN Henri	Monsieur	CLÉMENT Dominique
Madame	MONCOND'HUY Léonore	Madame	JARDIN Florence
Monsieur	SALIVES Richard		

Article 6 : Collège personnalités extérieures désignées après appel public à candidature

Madame	LEDOUX-WALDURA Marie
Monsieur	PALLUAULT Olivier
Madame	PLUMET Sylvie
Madame	RICARD Fabienne

Article 7 : Présidence du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est présidé par la Présidente de l'université de Poitiers, Virginie LAVAL, Collège A des Professeurs des Universités et des personnels assimilés.

Article 8 : Publicité et exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 12 janvier 2024

La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL